Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 22 septembre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Dominique Neuman, LL.B.
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Objet : Continuation d'intervention en Phase 2 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É)
Dossier R-4003-2017

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre correspondance datée du 21 septembre 2017 concernant la demande de continuation d'intervention en Phase 2 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

La Régie constate que l'AQLPA ne fournit aucune justification et/ou explication concernant sa situation exposée dans sa lettre du 11 septembre 2017 faisant état de la maladie prolongée d'un membre de sa direction et d'une réorganisation interne qui devait s'étaler sur plusieurs mois. La Régie demande à l'AQLPA de lui indiquer les raisons justifiant un tel changement de situation lui permettant ainsi de participer activement au dossier.

La Régie demande à l'AQLPA de lui répondre **au plus tard le 25 septembre 2017 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

Tour de la Bourse, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria,
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452, p. 225
Sans frais : 1 888 873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca